

Compte rendu du conseil de quartier nord

Samedi 27 septembre 2025

Étaient **présents** :

- Marine LAZZERINI
- Chantal PARADIS
- Jean-François JOBERT

Invité : Monsieur Vuillaume résident de la rue Curie

Animé par :

- Jean-Jacques Le Coq
- César Silou

Lieu : l'**Argos** | Heure de début : 9h30 Heure de fin : 11h00

Rappel du contexte de cette réunion :

Valider le questionnaire sur l'expérimentation menée cet été avec la mise en sens unique de la rue du prof. Léon Bernard.

Objectif

Sur demande de M. Vuillaume, l'objectif de ce questionnaire est rappelé par Mme Paradis, membre du conseil de quartier et conceptrice du formulaire.

L'objectif **principal** est de résoudre un **problème de sécurité des personnes** dans la rue du professeur Léon Bernard. Cette rue est très empruntée (automobilistes et piétons) et présentent plusieurs difficultés :

- Difficulté pour les voitures à se croiser
- Vitesse excessive des véhicules (danger + pollution)
- Dangerosité des trottoirs (2 problématiques : l'un en pente, l'autre sur lequel circulent les véhicules qui ont du mal à se croiser.

Nota : Le questionnaire que nous devons valider commence par un rappel de cette situation :

Rappel : La rue du prof. Léon Bernard présente plusieurs **difficultés à la fois pour les automobilistes et pour les piétons** : difficulté pour les voitures de se croiser, vitesse excessive, incivilités, voitures roulant sur le trottoir, trottoirs non protégés, ...

Cette expérimentation doit permettre de **statuer sur la meilleure solution** à mettre en place en tenant compte de la sécurité et du bien-vivre pour tous (incivilités, bruit, pollution, etc.).

Mme Paradis présente le questionnaire en rappelant sa position **de neutralité** et son souci de balayer toutes les questions que peuvent se poser tous les habitants du quartier proches de la rue du prof. L. Bernard durant et après l'expérimentation.

M. Vuillaume fait remarquer que le problème de sécurité pourrait être résolu en interdisant le stationnement dans la rue du prof. L. Bernard afin que les véhicules puissent se croiser facilement. Les membres du conseil ont répondu qu'ils avaient déjà discuté de cette solution mais qu'en l'absence d'alternative de stationnement (parking, rues adjacentes avec des places libres, ... Versus ce qui a été possible rue du docteur Roux) cette solution ne paraît pas envisageable.

Quelques chiffres

M. Vuillaume nous fait part de son ressenti durant la phase d'expérimentation du sens unique : beaucoup **plus de flux** et une forte **augmentation de la vitesse** dans la **rue Curie**.

M. Le Coq présente alors **quelques chiffres** issus des **relevés de comptages** vitesse et nombre de véhicules durant la phase d'expérimentation (rue en sens unique) :

- Vitesse moyenne dans la **rue du prof. L. Bernard : 29 km/h**
- Vitesse moyenne dans la **rue Curie : 23 km/h**

Sur toute la durée de l'expérimentation en sens unique :
--

Nombre de véhicules global :

- **10 145** dans la rue du prof. L. Bernard
- **2 268 dans la rue Curie** ==> il faudra **mettre ce chiffre en parallèle** de celui que nous aurons prochainement concernant le nombre de véhicules passants hors sens unique (lorsque la rue du prof. L. Bernard est à double sens) *.

Nombre de véhicules par jour :

- dans la **rue du prof. L. Bernard : 1449**
- dans la **rue Curie : 324** (*idem**)
- dans la **rue Curie + rue Dunant : 874**

Au niveau de la vitesse :

- rue du prof. L. Bernard :
 - o Environ 3 000 véhicules entre 0 et 30 km/h
 - o 5 094 entre 30 et 40 km/h
 - o 1 163 entre 40 et 50 km/h
 - o **116 entre 50 et 60 km/h**
 - o **24 > 60 km/h**
- rue du Curie :
 - o 1329 véhicules entre 0 et 30 km/h
 - o 866 entre 30 et 40 km/h
 - o 73 entre 40 et 50 km/h

M. Vuillaume précise que nous comparons 2 rues de taille et dimension différentes (la rue Curie est une rue moins longue - 12 habitations - et plus étroite).

M. Le Coq présentera tous les chiffres à la prochaine réunion. À ce jour, il manque le comptage après la remise à double sens de la rue du prof. L. Bernard.

Modifications apportées au questionnaire

Plusieurs éléments du questionnaire ont été modifiés, notamment les **questions relatives aux trottoirs** de la rue du prof. Léon Bernard. De l'avis général, ces questions n'ont rien à voir avec la problématique de mise en sens unique devant résoudre un problème de circulation et ont donc été supprimées.

Mme Paradis fait toutefois remarquer que la mauvaise « configuration » de ces trottoirs fait partie du problème car l'un est trop bas (hors norme), sans sécurité et est utilisé par les véhicules (notamment des camions) et l'autre est en pente et utilisé par les personnes avec poussettes pour éviter le trottoir sur lequel passe les véhicules.

Pour **plus de clarté**, et d'un commun accord, nous avons simplifié les tableaux **en limitant le nombre de réponses possibles**.

À noter que la 1^{ère} question du questionnaire portant sur la rue d'habitation du répondant permettra de faire l'analyse du questionnaire au regard de cette information.

Ajout d'un bloc de questions / réponses

M. Vuillaume souhaite que ce questionnaire prenne aussi en compte les questions et remarques que pourraient avoir **les habitants des rues environnantes**, à savoir rue Curie, rue Dunant, rue des roses et rue de la station.

Toutefois, pas de questions précises dans l'immédiat et nous décidons de nous revoir dans 3 semaines avec 1 représentant de chaque rue pour **compléter et valider ce questionnaire**.

Mme Lazareni fait remarquer que 3 semaines de plus dans ce dossier, c'est long.

L'ensemble des membres présents souhaite également qu'une décision puisse être prise avant la fin de l'année.

Prochaines étapes

M. Vuillaume travaille les questions manquantes à ajouter au questionnaire.

Mme Paradis contacte les possibles représentants des rues suivantes :

- rue de la station,
- rue des roses,
- et rue du prof. L. Bernard.

La **prochaine réunion** doit permettre de **compléter et valider le questionnaire** avec les représentants des rues concernées et les membres du conseil de quartier.

Rendez-vous a été pris pour le samedi 18 octobre 2025 à 09h30 à l'Argos.
